



BIENVENUE A L'UAPE D'ANNIVIERS

Rue de la Machigeaz 14, 3961 VISSOIE

Tél : 027 476 15 12

creche@anniviers.org

Règlement valable dès le 19 août 2021

La structure d'accueil d'Anniviers se compose de :

La Nursery d'Anniviers

16 places de 3 à 18 mois

La Nursery et les Minis

La Crèche d'Anniviers

26 places de 19 mois à 4 ans :

Les Trotteurs et les Préscolaires

L'UAPE

35 places pour les écoliers

1H à 8H

Le personnel éducatif de l'UAPE vous souhaite la bienvenue.

Il se compose d'éducatrices de l'enfance, d'assistantes socio-éducatives, de nurses et d'auxiliaires ainsi que de stagiaires et d'apprentis ASE.



Le groupe de l'UAPE (unité d'accueil pour écoliers) accueille les enfants de 4 à 12 ans fréquentant le centre scolaire d'Anniviers.

LES HORAIRES

La structure d'accueil est ouverte du lundi au vendredi de 07h00 à 18h30.

Elle est fermée une semaine durant le mois d'août pour les grands nettoyages ainsi que certains jours selon le planning annuel.

Les enfants sont accueillis dans les locaux du groupe crèche entre 07h00 et 8h00

07h00 - 08h00	<i>accueil des enfants en crèche</i>
07h00-08h00	<i>possibilité de prendre le petit-déjeuner fourni par les parents</i>
08h00	<i>accompagnement des enfants à l'école</i>
11h45	<i>accompagnement des enfants au réfectoire du centre</i>
12h15	<i>repas des enfants au réfectoire du centre scolaire</i>
14h15	<i>départ des enfants pour le bus</i>
14h25	<i>trajet avec les enfants depuis l'école jusqu'à l'UAPE</i>
16h00	<i>départ des enfants pour le bus (trajet sans accompagnement)</i>
17h30	<i>départ des enfants pour le bus (trajet sans accompagnement)</i>

Dès 18h30, un montant de **30 francs supplémentaires** sera facturé afin de participer aux frais qu'occasionne le dépassement de l'horaire.

L'UAPE offre un espace où l'enfant est libre d'effectuer ses tâches scolaires. L'équipe éducative n'est pas tenue pour responsable de la bonne exécution des devoirs. Elle ne peut garantir que ceux-ci soient terminés au départ de l'enfant.

LES TRAJETS

L'équipe éducative accompagne les enfants lors des trajets scolaires de :

- 08h00
- 11h50
- 12h50
- 14h25

Tous autres déplacements que ceux prévus dans la grille horaire de l'école ne sont pas pris en charge par le personnel éducatif et sont sous la responsabilité exclusive des parents. **Les éducatrices n'accompagnent pas les enfants qui rentrent par le car de 16h15 et 17h30.**

LES REPAS

A travers le moment du repas nous visons un processus d'apprentissage de l'autonomie et de la découverte. L'équipe met en place des stratégies afin que l'enfant puisse exercer au maximum ses compétences et faire des choix reconnus par l'adulte. Elles veillent principalement à faire des repas des instants de plaisir et de convivialité.

Lors de nos collations, nous proposons aux enfants un goûter équilibré et varié composé de fruits ainsi que de laitages, tartines ou autres. Un montant de 2.- par jour vous sera ainsi demandé. Durant la journée, les enfants ont à leur disposition de l'eau en suffisance.

Le petit-déjeuner, fourni par les parents, peut être pris en crèche de 07h00 à 08h00.

- **Pendant toute la période scolaire, les repas sont pris au réfectoire du centre scolaire.**
- **Durant le repas et le temps de midi, les élèves seront sous la responsabilité du personnel éducatif de la structure d'accueil.**
- **Après le repas de midi du lundi et du mardi, les élèves de 2H intégreront leur classe dès 12h50. Les autres jours ouvrables, ils intégreront la structure d'accueil ainsi que les enfants de 1H, 3H et 4H qui fréquentent l'UAPE lors de leur après-midi de congé.**
- **Durant les vacances scolaires, les restaurants de Vissoie livrent les repas qui seront pris dans les locaux de la structure.**

MATERIEL A APPORTER

- Une paire de pantoufles
- Une brosse à dents
- Un tube de pâte dentifrice

Des vêtements de rechange adaptés à la saison

- Des vêtements adéquats pour l'extérieur en fonction des saisons (casquette ou bonnet / sandales ou bottes de pluies...)

Afin que tout le matériel soit bien distribué, merci d'inscrire sur chaque objet le nom de votre enfant.

L'UAPE décline toutes responsabilités en cas de perte ou détérioration des objets personnels.

LES SORTIES

Des sorties sont organisées très fréquemment par l'UAPE. Elles sont organisées soit à pied soit en transports publics.

Durant les vacances scolaires, nous demandons de fournir à votre enfant afin de participer aux activités extérieures.

- **un sac à dos, une gourde, de la crème solaire, une casquette, des lunettes de soleil et de bonnes chaussures.**

PEDAGOGIE

L'UAPE reste un lieu d'accueil assuré par des professionnels de l'enfance garantissant une prise en charge adéquate des enfants.

Notre pédagogie s'inspire de divers courants qui mettent le bien-être de l'enfant au centre.

L'autonomie, le libre choix, le vivre ensemble sont autant de thèmes continuellement travaillés au sein de notre structure.

Le jeu tient une place importante car il permet à l'enfant d'apprendre et de se développer sur tous les plans.

Nous proposons différentes activités, sans les imposer, mais en ayant le souci de les rendre attractives, pour que l'enfant ait envie de les découvrir et d'y participer.

Selon nous, le mouvement est essentiel et c'est la raison pour laquelle notre structure possède le label « Youp la bouge ».

Ce concept consiste à proposer tous les jours des plages d'activités motrices afin de susciter chez l'enfant le plaisir de se mouvoir.

Poursuivant notre réflexion sur le mouvement, nous accordons également une place primordiale aux découvertes extérieures par tous les temps.

Durant les vacances scolaires nous profitons d'organiser des sorties d'une journée au sein de notre vallée. (de la luge, des marches, des visites...).

LES ACTIVITES

Activités proposées :

Jeux éducatifs, activités créatrices et manuelles, histoires, chansons, gymnastique, jeux libres, sorties, jeux extérieurs, jardinage, découverte de la nature...

Moyens :

Jeux adaptés à leur âge et à leurs besoins

Espace aménagé en fonction de leur âge et de leur développement

L'implication de l'adulte dans les désirs et besoins des enfants

But :

Favoriser le développement physique, intellectuel et émotionnel de chaque enfant.

Permettre aux enfants d'élargir leurs connaissances de favoriser leur autonomie et leur liberté ainsi que d'encourager leur capacité d'initiative et d'expérimentation en privilégiant le plaisir.

Permettre aux enfants d'établir une relation avec leur environnement

REMARQUES

En signant le contrat de fréquentation les parents s'engagent à respecter le présent règlement.

En cas de non-respect du règlement et/ou des conditions financières le contrat pourra être résilié en tout temps.

En cas de comportement inadéquat d'un enfant, les parents seront convoqués. Dans un premier temps, une solution appropriée sera envisagée.

Si la situation n'évolue pas, la direction se réserve le droit de refuser d'accueillir l'enfant à l'UAPE.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser à la responsable de la structure ou auprès du personnel de l'UAPE.

Nous vous remercions de la confiance accordée.

L'UAPE